Destinataires :
clubs, clubs-écoles, écoles (OBL), ODVL

Copie : CDVL, ligues

Nice, le 10 mars 2022
N/Réf. : AG22004_Invitations_v1.doc
Objet : Assemblées générales FFVL 2022 ordinaire et extraordinaire

Cher(e)s ami(e)s,

Le Comité directeur du 6 février dernier a fait le choix de tenir une **Assemblée générale en distanciel le dimanche 27 mars 2022**[1] et donc de s'inscrire dans le cadre dérogatoire prévu par les ordonnances prises en raison de la pandémie. En effet, à cette période le contexte sanitaire était encore trop incertain, il reste encore fragile.

Bien sûr nous aurions tous préféré nous retrouver pour une AG présentielle dans les formes habituelles car cela permet les débats, les échanges et une convivialité qui sont nécessaires à la démocratie vivante à laquelle nous sommes tous attachés.

L'ordre du jour et l'ensemble des documents réglementaires sont disponibles sur le site Internet fédéral à https://federation.ffvl.fr/actu/27-mars-2022-AG-ffvl

Comme l'an passé, afin de faciliter les inscriptions, mandats et pouvoirs, nous avons mis à disposition **sur la fiche intranet de chaque structure** (onglet AG FFVL) une procédure informatisée. En cas de modification de votre équipe dirigeante, merci de mettre à jour rapidement vos informations via l'onglet « document » (a minima PV AG).
À noter que le système de vote (Quizzbox / votebox) sera identique à l'AG 2021.

Par ailleurs, nous ouvrons une adresse spéciale, questions.ag@ffvl.fr , pour que vous puissiez poser des questions et vous exprimer. Comme pendant une AG, nous vous demanderons de vous identifier et de donner le nom de votre structure.
Dès lors que vos questions intéresseront la communauté, elles seront publiées sur la page dédiée à l'AG.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement afin de vous permettre la meilleure participation possible à l'AG.

Bien sportivement.

Véronique Gensac,
Présidente de la FFVL

[1] **NE PAS OUBLIER LE CHANGEMENT D'HEURE**